

**COMPTE-RENDU SEANCE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 JUIN 2018**

Date de convocation des conseillers : 12 juin 2018

La séance est ouverte à 20H00

Membres du Conseil absents excusés : MM. LEBEAUPIN, DELABARRE.

Secrétaire de séance : M. VACHER

**Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 24 mai 2018.**

**RENOVATION SALLE POLYVALENTE : CHOIX DES ENTREPRISES DE TRAVAUX**

Suite à l'appel à candidatures d'entreprises lancé dans le cadre du marché à procédure adaptée pour la rénovation de la salle polyvalente, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil les propositions reçues pour chaque lot.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, après étude au vu des critères énoncés dans le règlement de consultation et étude du rapport d'analyse des offres :

- Décide de retenir les entreprises suivantes :
- Lot n°1 : Isolation thermique par extérieur-Bardage composite-Bardage bois  
ETS JANVIER de Lécousse (35) 78 244.45 € H.T.
- Lot n°2 : Désamiantage-couverture ardoises  
ETS DENOUAL de St Germain en Coglès (35) 176 839.40 € H.T.
- Lot n°3 : Menuiseries extérieures en aluminium  
ETS SER AL FER de L'Hermitage (35) 14 245.00 € H.T.
- Lot n°4 : Faux-plafonds - Isolation (offre de base+option n°3)  
ETS SAPI de Melesse (35) 67 327.39 € H.T.

Soit un montant total du marché pour l'ensemble des lots de **336 656.24 € HT**.

- autorise Monsieur le Maire à signer les marchés et tous documents concernant cette affaire.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions concernant le projet, notamment auprès du Département au titre du FST et auprès de la Région au titre du CPER.

**MOTION DU COMITE DE BASSIN LOIRE-BRETAGNE**

Le Président du Comité de Bassin Loire-Bretagne sollicite la mobilisation des communes pour faire remonter au Premier ministre et au Ministre de la transition écologique et solidaire leur partage de la motion adoptée par le comité de bassin le 26 avril 2018.

Le conseil municipal adhère à l'unanimité à la motion exigeant des solutions pour permettre à l'agence de l'eau de continuer à exercer ses missions dans les meilleures conditions malgré les restrictions de la loi de finances 2018 sur le 11<sup>e</sup> programme (diminution des recettes et augmentation des compétences et des dépenses).

**DENOMINATION DE LIEUX-DITS**

Le conseil valide la dénomination de 2 lieux-dits sur la commune afin de les répertorier sur le cadastre : « Boutinier » et « la clé des champs ».

**RGPS : CHOIX DU DPD**

Le forfait à payer annuellement en cas de recours auprès du CDG pour le choix du DPD est de 850 €.

QUESTIONS DIVERSES

- Rénovation salle polyvalente : signature du marché le jeudi 28 juin à 16h30.
- Visite Sous-préfet sur la commune : le vendredi 22 juin de 14h à 16h.
- Inauguration de la supérette : le samedi 16 juin.
- Noces d'Or de M. et Mme DUCLOS le samedi 30 juin 10h30 salle cantine du Pôle enfance.
- Argent de poche 2018 : 8 jeunes inscrits cette année.
- Vitesse Aménagement du bourg : validation d'installation de deux grands bacs à fleurs rue de Fougères pour limiter la vitesse.

- Réunion bulletin municipal le mardi 26 juin à 20h00
- Réunion pour la réhabilitation de la salle du conseil le mercredi 27 juin à 18h30
- Réunion associations sportives pour planning salle de sport et remise des clefs : vendredi 29 juin à 18h00

La séance est levée à 22h45

**Prochain conseil : Indéterminé**